



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE de 12220 - VALZERGUES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALZERGUES**

**Nombre de
Conseillers : 10
Présents : 9
Votants : 9**

L'an deux mil vingt-deux, et le dix-huit février à vingt heures trente, se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Didier FOISSAC, Maire.

Présents : Mrs FOISSAC Didier, GAYRALD Jean-Claude, CANREDON Lionel, TAMALET Mikaël, VIGOUROUX Pierre, ARNAL Hugues
Mmes CAMBON Anne, OLIVIER Claire, CARLES Elodie

Absente excusée : LAVAUD Isabelle

Secrétaire de séance : CAMBON Anne

OBJET : Redevance du Jardin du Souvenir

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la mise en place du Jardin du Souvenir au cimetière, il faut décider du montant d'une redevance stipulée dans le règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'une redevance de 50 € à chaque dispersion des cendres des défunts.

Une barrette vierge sera remise à la famille mais l'inscription du Nom, Prénom, Date de naissance et de décès du défunt sera à sa charge.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Didier FOISSAC